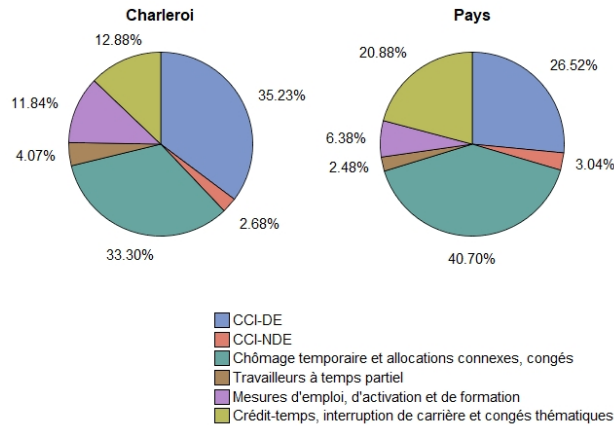


Entité: Charleroi



Directeur: Michel UREEL
 Nombre d'agents: 134
 Nombre en équivalents à temps plein: 120

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	327.014	4,4
Assurés contre le chômage (2)	149.188	4,0
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	127.014	3,8
Taux du chômage (4)	14,6	

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	153.090	5,1
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	1.565	5,4
Dossiers litiges achevés	4.659	5,7
Contrôles achevés	2.130	5,0
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	2.679	5,7
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	192	10,2
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	370,6	6,6
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	542,0	5,5
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	41,3	10,1
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	5,7	7,5

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	17.736	6,4	
		Après études	3.628	12,1	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	841	4,1	
		Chômage avec complément d'entreprise	552	5,2	
		Allocation de sauvegarde	19	3,5	
		Hommes	13.172	7,0	
		Femmes	9.604	6,4	
		Chefs de ménage	7.860	8,4	
		Isolés	5.842	6,5	
		Cohabitants	9.074	5,8	
		Total	22.776	6,7	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	125	4,3
		Chômage avec complément d'entreprise	1.427	4,5	
Chômeurs âgés	163	4,9			
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	17	2,9			
Total	1.732	4,5			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	21.083	4,1		
	Parents d'accueil	135	12,3		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	268	9,1		
	Vacances jeunes	35	1,6		
	Vacances senior	2	1,0		
	Congés: soins d'accueil	3	2,7		
	Total	2.613	8,3		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	17	4,2		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	2.630	8,3		
	Total	27	12,5		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	4.440	15,1	
		Activa - réglementation régionale	158	11,6	
		Programmes de transition	669	7,9	
		SINE	79	1,2	
	Mesures pour travailleurs	Formation professionnelle	1.353	5,5	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	827	9,1	
	Mesures de formation	Autres	1	0,4	
		Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation en compensation de licenciement	101	5,0
	Dispenses d'IDE particulières	Activités ALE ou APS	60	4,2	
		Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	2.210
Sans allocations	61			6,2	
Total	2.271			4,7	
Crédit-temps	Avec allocations		2.475	2,6	
	Sans allocations		276	3,2	
Congés thématiques	Total	2.750	2,7		
	Avec allocations	3.108	2,8		
	Sans allocations	196	3,5		
Assistance médicale	220	1,1			

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Congé parental	3.082	3,2
		Congé pour soins palliatifs	2	0,6
		Total	3.304	2,9
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement	Autres attestations	1.118	1,4
		Autres attestations	6.314	5,5
		Total	7.432	3,8

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).